

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - VILLE DE ROYE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21800645000017

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MONTDIDIER

M. 14

Budget primitif
 voté par nature

BUDGET : BUDGET Principal (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	33
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	36

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 80685	VILLE DE ROYE BUDGET Principal	BP 2022
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	45,51 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	109,22 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	18,65 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 075 598,19	8 419 080,27
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 656 517,92
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		9 075 598,19	9 075 598,19

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 092 847,67	2 882 051,86
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	136 273,57	133 048,04
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 785 978,66	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 015 099,90	3 015 099,90

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	12 090 698,09	12 090 698,09
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 440 726,37	0,00	3 335 388,00	3 335 388,00	3 335 388,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 800 000,00	0,00	3 912 285,53	3 912 285,53	3 912 285,53
014	Atténuations de produits	134 000,00	0,00	135 500,00	135 500,00	135 500,00
65	Autres charges de gestion courante	1 052 100,00	0,00	1 003 550,00	1 003 550,00	1 003 550,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 426 826,37	0,00	8 386 723,53	8 386 723,53	8 386 723,53
66	Charges financières	184 450,70	0,00	162 686,16	162 686,16	162 686,16
67	Charges exceptionnelles	80 643,31	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	30 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 757 920,38	0,00	8 597 409,69	8 597 409,69	8 597 409,69
023	Virement à la section d'investissement (5)	559 109,32	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	302 643,12	0,00	308 188,50	308 188,50	308 188,50
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		861 752,44	0,00	478 188,50	478 188,50	478 188,50
TOTAL		9 619 672,82	0,00	9 075 598,19	9 075 598,19	9 075 598,19

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 075 598,19
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	100 368,72	0,00	144 200,00	144 200,00	144 200,00
70	Produits services, domaine et ventes div	238 000,00	0,00	249 000,00	249 000,00	249 000,00
73	Impôts et taxes	4 787 113,00	0,00	4 897 928,00	4 897 928,00	4 897 928,00
74	Dotations et participations	2 689 973,00	0,00	2 823 958,00	2 823 958,00	2 823 958,00
75	Autres produits de gestion courante	293 000,00	0,00	244 637,09	244 637,09	244 637,09
Total des recettes de gestion courante		8 108 454,72	0,00	8 359 723,09	8 359 723,09	8 359 723,09
76	Produits financiers	20,00	0,00	15,00	15,00	15,00
77	Produits exceptionnels	24 500,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 132 974,72	0,00	8 415 738,09	8 415 738,09	8 415 738,09
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	3 842,18	0,00	3 342,18	3 342,18	3 342,18
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 842,18	0,00	3 342,18	3 342,18	3 342,18
TOTAL		8 136 816,90	0,00	8 419 080,27	8 419 080,27	8 419 080,27

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	656 517,92
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 075 598,19
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	474 846,32
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	130 045,70	18 790,80	236 505,00	236 505,00	255 295,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 727 939,33	117 482,77	1 171 965,47	1 171 965,47	1 289 448,24
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 882 985,03	136 273,57	1 433 470,47	1 433 470,47	1 569 744,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	500,00	0,00	41 741,18	41 741,18	41 741,18
13	Subventions d'investissement	32 790,50	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	614 908,19	0,00	594 293,84	594 293,84	594 293,84
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	648 198,69	0,00	656 035,02	656 035,02	656 035,02
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 531 183,72	136 273,57	2 089 505,49	2 089 505,49	2 225 779,06
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 842,18	0,00	3 342,18	3 342,18	3 342,18
041	Opérations patrimoniales (4)	31 624,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	35 466,18	0,00	3 342,18	3 342,18	3 342,18
	TOTAL	2 566 649,90	136 273,57	2 092 847,67	2 092 847,67	2 229 121,24

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	785 978,66
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 015 099,90
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	463 899,18	100 548,04	543 804,70	543 804,70	644 352,74
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	238 010,76	32 500,00	274 080,00	274 080,00	306 580,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	347 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 049 509,94	133 048,04	817 884,70	817 884,70	950 932,74
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	110 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	1 035 978,66	1 035 978,66	1 035 978,66
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	360 000,00	360 000,00	360 000,00
	Total des recettes financières	310 000,00	0,00	1 585 978,66	1 585 978,66	1 585 978,66
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 359 509,94	133 048,04	2 403 863,36	2 403 863,36	2 536 911,40
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	559 109,32	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	302 643,12	0,00	308 188,50	308 188,50	308 188,50
041	Opérations patrimoniales (4)	31 624,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE ROYE - BUDGET Principal - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	893 376,44		478 188,50	478 188,50	478 188,50
	TOTAL	2 252 886,38	133 048,04	2 882 051,86	2 882 051,86	3 015 099,90

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 015 099,90
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	474 846,32
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 335 388,00		3 335 388,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 912 285,53		3 912 285,53
014	Atténuations de produits	135 500,00		135 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 003 550,00		1 003 550,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	162 686,16	0,00	162 686,16
67	Charges exceptionnelles	28 000,00	0,00	28 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	308 188,50	308 188,50
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		170 000,00	170 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		8 597 409,69	478 188,50	9 075 598,19

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 075 598,19
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	41 741,18	0,00	41 741,18
13	Subventions d'investissement	0,00	3 342,18	3 342,18
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	594 293,84	0,00	594 293,84
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	255 295,80	0,00	255 295,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 289 448,24	0,00	1 289 448,24
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	25 000,00	0,00	25 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	20 000,00	0,00	20 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 225 779,06	3 342,18	2 229 121,24

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	785 978,66
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 015 099,90
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	144 200,00		144 200,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	249 000,00		249 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 897 928,00		4 897 928,00
74	Dotations et participations	2 823 958,00		2 823 958,00
75	Autres produits de gestion courante	244 637,09	0,00	244 637,09
76	Produits financiers	15,00	0,00	15,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	3 342,18	23 342,18
78	Reprise sur amortissements et provisions	36 000,00	0,00	36 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		8 415 738,09	3 342,18	8 419 080,27

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	656 517,92
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 075 598,19
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	190 000,00	0,00	190 000,00
13	Subventions d'investissement	644 352,74	0,00	644 352,74
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	306 580,00	0,00	306 580,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		308 188,50	308 188,50
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		170 000,00	170 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	360 000,00		360 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 500 932,74	478 188,50	1 979 121,24

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 035 978,66
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 015 099,90
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 440 726,37	3 335 388,00	3 335 388,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	8 000,00	115 000,00	115 000,00
60611	Eau et assainissement	5 100,00	2 000,00	2 000,00
60612	Energie - Electricité	510 000,00	450 000,00	450 000,00
60621	Combustibles	16 600,00	18 000,00	18 000,00
60622	Carburants	35 000,00	55 000,00	55 000,00
60623	Alimentation	125 000,00	10 000,00	10 000,00
60624	Produits de traitement	8 000,00	7 500,00	7 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 000,00	1 500,00	1 500,00
60631	Fournitures d'entretien	120 000,00	100 000,00	100 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	100 000,00	50 000,00	50 000,00
60633	Fournitures de voirie	20 000,00	18 000,00	18 000,00
60636	Vêtements de travail	20 000,00	13 500,00	13 500,00
6064	Fournitures administratives	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	7 000,00	8 000,00	8 000,00
6067	Fournitures scolaires	42 000,00	40 000,00	40 000,00
6068	Autres matières et fournitures	15 000,00	23 000,00	23 000,00
611	Contrats de prestations de services	1 398 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00
6132	Locations immobilières	400,00	350,00	350,00
6135	Locations mobilières	139 613,04	138 000,00	138 000,00
61521	Entretien terrains	5 000,00	9 000,00	9 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	145 000,00	145 000,00	145 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	10 000,00	10 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	90 000,00	90 000,00	90 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	25 000,00	25 000,00	25 000,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	20 000,00	20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 000,00	18 000,00	18 000,00
6156	Maintenance	115 000,00	122 006,00	122 006,00
6161	Multirisques	43 000,00	42 000,00	42 000,00
617	Etudes et recherches	10 513,33	3 000,00	3 000,00
6182	Documentation générale et technique	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	16 000,00	15 000,00	15 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	35 000,00	35 000,00
6228	Divers	1 000,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	12 000,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	85 000,00	85 000,00	85 000,00
6236	Catalogues et imprimés	7 000,00	4 000,00	4 000,00
6238	Divers	10 000,00	21 232,00	21 232,00
6241	Transports de biens	0,00	5 000,00	5 000,00
6247	Transports collectifs	65 000,00	65 000,00	65 000,00
6256	Missions	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	13 000,00	11 000,00	11 000,00
6262	Frais de télécommunications	40 000,00	37 000,00	37 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	800,00	800,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	30 000,00	15 000,00	15 000,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	52 000,00	52 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	2 500,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres services extérieurs	3 000,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	34 000,00	43 000,00	43 000,00
63513	Autres impôts locaux	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 500,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 800 000,00	3 912 285,53	3 912 285,53
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 500,00	10 500,00	10 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	32 000,00	32 000,00	32 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 500,00	6 500,00	6 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 400 000,00	1 410 933,53	1 410 933,53
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	35 000,00	35 000,00	35 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	300 000,00	300 000,00	300 000,00
64131	Rémunérations non tit.	810 000,00	810 000,00	810 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	3 000,00	3 000,00	3 000,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	99 000,00	99 000,00
64171	Apprentis - rémunérations	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	460 000,00	460 000,00	460 000,00

VILLE DE ROYE - BUDGET Principal - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6453	Cotisations aux caisses de retraites	420 000,00	420 000,00	420 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	97 500,00	97 500,00	97 500,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	300,00	200,00	200,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	20 352,00	20 352,00
64731	Allocations chômage versées directement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	14 400,00	14 400,00	14 400,00
6478	Autres charges sociales diverses	132 900,00	132 900,00	132 900,00
6488	Autres charges	18 900,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	134 000,00	135 500,00	135 500,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	1 000,00	500,00	500,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	5 500,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	127 500,00	135 000,00	135 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 052 100,00	1 003 550,00	1 003 550,00
6518	Autres	15 000,00	19 000,00	19 000,00
6531	Indemnités	98 000,00	100 000,00	100 000,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	16 000,00	12 000,00	12 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	9 000,00	13 000,00	13 000,00
6535	Formation	7 000,00	5 000,00	5 000,00
6536	Frais de représentation du maire	500,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	34 000,00	34 000,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	2 000,00	2 000,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	32 500,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	20 000,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	500,00	500,00	500,00
657362	Subv. fonct. CCAS	180 000,00	159 000,00	159 000,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	420 000,00	410 000,00	410 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	250 000,00	248 000,00	248 000,00
65888	Autres	100,00	50,00	50,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		8 426 826,37	8 386 723,53	8 386 723,53
66	Charges financières (b)	184 450,70	162 686,16	162 686,16
66111	Intérêts réglés à l'échéance	190 000,00	167 000,00	167 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 549,30	-4 313,84	-4 313,84
6688	Autres	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	80 643,31	28 000,00	28 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	5 000,00	2 000,00	2 000,00
6713	Secours et dots	10 000,00	3 000,00	3 000,00
6714	Bourses et prix	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	45 643,31	10 000,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	8 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	36 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	36 000,00	0,00	0,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	30 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		8 757 920,38	8 597 409,69	8 597 409,69
023	Virement à la section d'investissement	559 109,32	170 000,00	170 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	302 643,12	308 188,50	308 188,50
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	302 643,12	308 188,50	308 188,50
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		861 752,44	478 188,50	478 188,50
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		861 752,44	478 188,50	478 188,50
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 619 672,82	9 075 598,19	9 075 598,19

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 075 598,19
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	40 031,62
Montant des ICNE de l'exercice N-1	44 345,46
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 313,84

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	100 368,72	144 200,00	144 200,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	100 332,00	95 000,00	95 000,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	36,72	49 200,00	49 200,00
70	Produits services, domaine et ventes div	238 000,00	249 000,00	249 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	12 000,00	10 000,00	10 000,00
70312	Redevances funéraires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	45 000,00	55 000,00	55 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	2 000,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	45 000,00	70 000,00	70 000,00
7078	Autres marchandises	500,00	500,00	500,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	11 500,00	11 500,00	11 500,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	120 000,00	100 000,00	100 000,00
73	Impôts et taxes	4 787 113,00	4 897 928,00	4 897 928,00
73111	Impôts directs locaux	2 905 534,00	3 018 036,00	3 018 036,00
73112	Cotisation sur la VAE	864 294,00	773 864,00	773 864,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	136 592,00	137 089,00	137 089,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	266 591,00	272 242,00	272 242,00
73221	FNGIR	322 000,00	322 697,00	322 697,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	35 000,00	10 000,00	10 000,00
7336	Droits de place	4 000,00	9 000,00	9 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	35 602,00	35 000,00	35 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	120 000,00	120 000,00	120 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	97 500,00	200 000,00	200 000,00
74	Dotations et participations	2 689 973,00	2 823 958,00	2 823 958,00
7411	Dotation forfaitaire	534 055,00	485 000,00	485 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	115 000,00	109 500,00	109 500,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	125 000,00	135 834,00	135 834,00
744	FCTVA	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74718	Autres participations Etat	5 000,00	2 000,00	2 000,00
7473	Participat° Départements	0,00	1 500,00	1 500,00
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	22 400,00	22 400,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	160 000,00	162 147,00	162 147,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	728 750,00	728 750,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	552 918,00	1 134 579,00	1 134 579,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	1 170 000,00	0,00	0,00
748388	Autres	0,00	13 748,00	13 748,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 000,00	8 500,00	8 500,00
75	Autres produits de gestion courante	293 000,00	244 637,09	244 637,09
752	Revenus des immeubles	150 000,00	135 937,09	135 937,09
757	Redevances versées par fermiers, conces.	13 000,00	13 700,00	13 700,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	130 000,00	95 000,00	95 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		8 108 454,72	8 359 723,09	8 359 723,09
(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	20,00	15,00	15,00
7688	Autres	20,00	15,00	15,00
77	Produits exceptionnels (c)	24 500,00	20 000,00	20 000,00
7713	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	500,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	4 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	36 000,00	36 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	36 000,00	36 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		8 132 974,72	8 415 738,09	8 415 738,09
= a+b+c+d				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	3 842,18	3 342,18	3 342,18
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 842,18	3 342,18	3 342,18
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 842,18	3 342,18	3 342,18
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		8 136 816,90	8 419 080,27	8 419 080,27
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

VILLE DE ROYE - BUDGET Principal - BP - 2022

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			656 517,92
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			9 075 598,19

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	130 045,70	236 505,00	236 505,00
2031	Frais d'études	110 045,70	219 648,00	219 648,00
2051	Concessions, droits similaires	20 000,00	16 857,00	16 857,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 727 939,33	1 171 965,47	1 171 965,47
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	2 394,10	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	9 500,00	20 500,00	20 500,00
21312	Bâtiments scolaires	96 104,75	290 000,00	290 000,00
21316	Equipements du cimetière	6 550,00	4 000,00	4 000,00
21318	Autres bâtiments publics	116 293,87	106 030,00	106 030,00
2132	Immeubles de rapport	5 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	673 339,77	290 389,00	290 389,00
2152	Installations de voirie	8 354,40	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	25 000,00	45 000,00	45 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	5 000,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	149 410,90	120 000,00	120 000,00
21538	Autres réseaux	454 469,00	185 551,00	185 551,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	750,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	14 500,00	14 500,00
2182	Matériel de transport	28 552,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	50 135,00	36 780,41	36 780,41
2184	Mobilier	3 938,64	1 747,00	1 747,00
2188	Autres immobilisations corporelles	87 146,90	57 468,06	57 468,06
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	25 000,00	25 000,00	25 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 882 985,03	1 433 470,47	1 433 470,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	500,00	41 741,18	41 741,18
10226	Taxe d'aménagement	500,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	41 741,18	41 741,18
13	Subventions d'investissement	32 790,50	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	19 127,50	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	13 663,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	614 908,19	594 293,84	594 293,84
1641	Emprunts en euros	614 908,19	586 344,51	586 344,51
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	7 949,33	7 949,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	20 000,00	20 000,00
276348	Créance Autres communes	0,00	20 000,00	20 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		648 198,69	656 035,02	656 035,02
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 531 183,72	2 089 505,49	2 089 505,49
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	3 842,18	3 342,18	3 342,18
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	3 842,18	3 342,18	3 342,18
13911	Etat et établissements nationaux	2 866,25	2 366,25	2 366,25
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	975,93	975,93	975,93
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	31 624,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	9 022,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	22 602,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		35 466,18	3 342,18	3 342,18

VILLE DE ROYE - BUDGET Principal - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 566 649,90	2 092 847,67	2 092 847,67
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	136 273,57
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	785 978,66
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 015 099,90

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	463 899,18	543 804,70	543 804,70
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	19 127,50	5 200,00	5 200,00
1313	Subv. transf. Départements	13 663,00	50 000,00	50 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	54 484,50	54 484,50
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	50 291,47	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	70 000,00	70 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	380 817,21	104 532,00	104 532,00
1332	Amendes de police transférables	0,00	0,00	0,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	259 588,20	259 588,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	238 010,76	274 080,00	274 080,00
1641	Emprunts en euros	0,00	235 500,00	235 500,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	238 010,76	38 580,00	38 580,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	347 600,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	347 600,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 049 509,94	817 884,70	817 884,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	110 000,00	1 225 978,66	1 225 978,66
10222	FCTVA	60 000,00	40 000,00	40 000,00
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	150 000,00	150 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	1 035 978,66	1 035 978,66
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	360 000,00	360 000,00
Total des recettes financières		310 000,00	1 585 978,66	1 585 978,66
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 359 509,94	2 403 863,36	2 403 863,36
021	Virement de la sect° de fonctionnement	559 109,32	170 000,00	170 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	302 643,12	308 188,50	308 188,50
28031	Frais d'études	0,00	1 229,22	1 229,22
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	878,64	1 061,53	1 061,53
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	43 932,07	49 333,33	49 333,33
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	0,00	40,65	40,65
2804423	Sub nat privé - Proj infrastruct int nat	0,00	125,20	125,20
28051	Concessions et droits similaires	6 833,88	7 563,82	7 563,82
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 905,07	6 496,78	6 496,78
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	3 665,45	3 665,45
281311	Hôtel de ville	1 464,40	2 716,48	2 716,48
281312	Bâtiments scolaires	976,27	20 507,64	20 507,64
281316	Equipements de cimetièrre	0,00	1 958,62	1 958,62
281318	Autres bâtiments publics	37 098,19	45 312,61	45 312,61
28132	Immeubles de rapport	12 691,49	16 685,97	16 685,97
28151	Réseaux de voirie	0,00	7 596,43	7 596,43
28152	Installations de voirie	14 644,02	15 337,39	15 337,39
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	1 908,43	1 908,43
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	49,23	49,23
281533	Réseaux câblés	0,00	290,45	290,45
281534	Réseaux d'électrification	12 691,49	5 199,91	5 199,91
281538	Autres réseaux	0,00	2 051,68	2 051,68
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	442,84	442,84

VILLE DE ROYE - BUDGET Principal - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28182	Matériel de transport	48 813,39	37 554,16	37 554,16
28183	Matériel de bureau et informatique	19 525,36	24 823,41	24 823,41
28184	Mobilier	17 572,83	17 613,66	17 613,66
28188	Autres immo. corporelles	81 616,02	38 623,61	38 623,61
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		861 752,44	478 188,50	478 188,50
041	Opérations patrimoniales (9)	31 624,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	9 022,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	22 602,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		893 376,44	478 188,50	478 188,50
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 252 886,38	2 882 051,86	2 882 051,86

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	133 048,04
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 015 099,90
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 002 330,14									
1641 Emprunts en euros (total)					11 002 330,14									
00000698302	CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICA	31/10/2017	15/12/2017	05/03/2018	2 000 000,00	F		2,010	2,010		T	C		A-1
4820940 / 18025	CAISSE d' EPARGNE DE PICARDIE	23/12/2016	30/12/2016	25/04/2017	1 000 000,00	F		1,460	1,460		T	X Echéance constante		A-1
72205575208	CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICA	26/03/2012	17/04/2012	05/07/2012	150 000,00	F		5,280	5,280		A	X Echéance constante		A-1
72209665002/GF7852	CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICA	31/08/2012	31/08/2012	15/11/2012	300 000,00	R	LEP	3,640	3,876		T	C		A-1
7601408 /7524780	CAISSE d' EPARGNE DE PICARDIE	08/04/2009	16/04/2009	25/07/2009	500 000,00	F		4,290	4,290		T	X Echéance constante		A-1
Ct 1224782/2012	SA CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/07/2012	30/07/2012	01/08/2013	800 000,00	F		5,340	5,340		A	X Echéance constante		A-1
MIN510509EUR	LA BANQUE POSTALE	16/11/2015	09/06/2016	01/10/2016	2 000 000,00	F		2,330	2,330		T	C		A-1
MON247520EUR/0260077	SA CAFFIL	20/04/2007	27/04/2007	01/03/2008	500 000,00	F		4,480	4,480		A	X Echéance constante		A-1
MON249805EUR/0263118	SA CAFFIL	13/07/2007	13/07/2007	01/11/2007	500 000,00	F		4,810	4,810		T	X Echéance constante		A-1
MON265605EUR	SA CAFFIL	02/06/2009	11/06/2009	01/01/2010	800 000,00	F		4,480	4,480		S	C		A-1
MON276950EUR/0296075	SA CAFFIL	25/02/2008	01/01/2012	01/03/2012	452 330,14	F		5,200	5,200		A	P		A-1
MON517785EUR	LA BANQUE POSTALE	16/10/2017	23/10/2017	01/02/2018	2 000 000,00	F		1,990	1,990		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					500,00									
1438/92	REMUE BONNET ALAIN ROSELYNE	22/11/2012	22/11/2012		450,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1

VILLE DE ROYE - BUDGET Principal - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
247/41	CARPENTIER MARTIAL	26/04/2021	26/04/2021		50,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					158 986,61									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					158 986,61									
CONV.28/09/2001	CAF DE LA SOMME	06/05/2002	06/05/2002	10/02/2006	158 986,61	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					65 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					65 000,00									
Conv. 56281 / Travaux Traitement des eau	AGENCE DE L'EAU ARTOIS PICARDIE	23/01/2018		16/11/2022	65 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Total général					11 226 816,75									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 821 448,98					586 344,51	166 614,66	0,00	38 787,69
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 821 448,98					586 344,51	166 614,66	0,00	38 787,69
00000698302		0,00	A-1	1 680 000,00	20,92	F		2,010	80 000,00	33 165,00	0,00	2 322,67
4820940 / 18025		0,00	A-1	836 936,00	20,00	F		1,460	35 791,32	12 023,92	0,00	2 144,40
72205575208		0,00	A-1	60 798,23	4,50	F		5,280	10 941,56	3 210,15	0,00	1 286,97
72209665002/GF7852		0,00	A-1	115 000,00	5,58	R	LEP	3,876	20 000,00	5 192,34	0,00	855,83
7601408 /7524780		0,00	A-1	107 019,13	2,25	F		4,290	41 442,83	3 930,33	0,00	0,00
Ct 1224782/2012		0,00	A-1	395 929,48	5,58	F		5,340	57 712,59	21 142,63	0,00	7 525,33
MIN510509EUR		0,00	A-1	1 475 000,00	14,50	F		2,330	100 000,00	33 493,76	0,00	8 009,38
MON247520EUR/0260077		0,00	A-1	44 202,55	0,17	F		4,480	44 202,55	1 980,25	0,00	0,00
MON249805EUR/0263118		0,00	A-1	34 406,87	0,58	F		4,810	34 406,87	830,80	0,00	0,00
MON265605EUR		0,00	A-1	159 999,92	2,50	F		4,480	53 333,34	6 570,66	0,00	2 389,33
MON276950EUR/0296075		0,00	A-1	232 156,80	6,17	F		5,200	28 513,45	12 239,82	0,00	8 947,11
MON517785EUR		0,00	A-1	1 680 000,00	20,83	F		1,990	80 000,00	32 835,00	0,00	5 306,67
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		500,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1438/92		0,00	A-1	450,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
247/41		0,00	A-1	50,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		31 797,33					7 949,33	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE ROYE - BUDGET Principal - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		31 797,33					7 949,33	0,00	0,00	0,00
CONV.28/09/2001		0,00	A-1	31 797,33	3,08	F		0,000	7 949,33	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		65 000,00					3 250,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		65 000,00					3 250,00	0,00	0,00	0,00
Conv. 56281 / Travaux Traitement des eau		0,00	A-1	65 000,00	19,83	F		0,000	3 250,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 918 746,31					597 543,84	166 614,66	0,00	38 787,69

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16	0	0	0	0
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	6 918 746,31	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		639 377,20	639 377,20
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		594 293,84	594 293,84
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	586 344,51	586 344,51
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	7 949,33	7 949,33
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		45 083,36	45 083,36
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	41 741,18	41 741,18
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>3 342,18</i>	<i>3 342,18</i>
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	639 377,20	136 273,57	785 978,66	1 561 629,43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 028 188,50	1 028 188,50
Ressources propres externes de l'année (a)		190 000,00	190 000,00
10222	FCTVA	40 000,00	40 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	150 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		838 188,50	838 188,50
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	1 229,22	1 229,22
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	1 061,53	1 061,53
2804182	<i>Autres org pub - Bâtiments et installat°</i>	49 333,33	49 333,33
2804421	<i>Sub nat privé - Biens mob, mat, études</i>	40,65	40,65
2804423	<i>Sub nat privé - Proj infrastruct int nat</i>	125,20	125,20
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	7 563,82	7 563,82
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	6 496,78	6 496,78
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	3 665,45	3 665,45
281311	<i>Hôtel de ville</i>	2 716,48	2 716,48
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	20 507,64	20 507,64
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	1 958,62	1 958,62
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	45 312,61	45 312,61
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	16 685,97	16 685,97
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	7 596,43	7 596,43
28152	<i>Installations de voirie</i>	15 337,39	15 337,39
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	1 908,43	1 908,43
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	49,23	49,23
281533	<i>Réseaux câblés</i>	290,45	290,45
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	5 199,91	5 199,91
281538	<i>Autres réseaux</i>	2 051,68	2 051,68
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	442,84	442,84
28182	<i>Matériel de transport</i>	37 554,16	37 554,16
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	24 823,41	24 823,41
28184	<i>Mobilier</i>	17 613,66	17 613,66
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	38 623,61	38 623,61
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	360 000,00	360 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	170 000,00	170 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 028 188,50	133 048,04	0,00	1 035 978,66	2 197 215,20

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 561 629,43
Ressources propres disponibles	IV	2 197 215,20
Solde	V = IV - II (6)	635 585,77

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		15,00	0,00	15,00	15,00	2,00	17,00
Adjoint administratif	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
REDACTEUR	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		36,00	12,00	48,00	48,00	31,00	79,00
Adjoint technique	C	17,00	0,00	17,00	17,00	0,00	17,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	6,00	8,00	14,00	14,00	0,00	14,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	13,00	4,00	17,00	17,00	0,00	17,00
adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00	30,00
technicien principal 1er classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spéc. ppal 1°cl. écoles mat.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur APS	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur APS principal 1° cl.	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation ppal 1° classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

VILLE DE ROYE - BUDGET Principal - BP - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Animateur principal de 1er classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Brigadier chef principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Chef de service PM	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
GARDIEN BRIGADIER	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		66,00	12,00	78,00	78,00	33,00	111,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Directeur général des services	A	ADM		0,00	A	CDI
REDACTEUR	B	ADM		0,00	A	CDD
adjoint technique	C	TECH		0,00	A	CDD
technicien principal 1er classe	B	TECH		0,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM		0,00	A	CDD
adjoint administratif	C	ADM		0,00	A	CDD
apprenti	C	TECH		0,00	A	CDD
collaborateur de cabinet	A	ADM		0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 3

Date de convocation : 07/04/2022

Présenté par Le Maire (1),

A Roye, le 13/04/2022

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Roye, le 13/04/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BLANCHART Pierre	
BOCQUET Ludovic	
BOITEL Christophe	
BONNIFACE Sylvie	
CANTREL Freddy	
COMTE Marie-Hélène	
CORNU Fanny	
DELANNOY Delphine	
DESCHAMPS - DERCHEU Thierry	
FIEVE Jacques	
FRANCELLE Justine	
GUIBON Eric	
HEROUART Josiane	
LOBBE Michelle	
MAILLE Mickaël	
MANIER Amandine	
MARETTE Valérie	
MORVAL Didier	
MOUILLARD Kévin	
PLATRIER Lucette	
RAMU Jean-Pierre	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

SENKEZ Emilie	
SERET Corinne	
SPINELLI Olivier	
THOREL Bruno	
TIDDARI Salima	
VELUT Hervé	
VILET Jean-Luc	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/04/2022, et de la publication le 19/04/2022
A Roye, le 14/04/2022

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.